



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-QUATRE MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 mars 2025

Les membres présents (9) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratienne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Procurations (3) : André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD, Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, Séverine SAOS à Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Absent (1) : Carole DUPRÉ ;

Monsieur Stéphane BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

N°2025/024-24/03

Objet : Attribution des subventions aux personnes de droit privé compte 65748

Rapporteur Catherine HAUETER

Yvette GOLLIET rappelle la délibération N°2024/012-25/03 en date du 24 MARS 2024 portant attribution d'une subvention d'un montant de 500 € aux personnes de droit privé suivantes :

- ✓ ACCA ALEX
- ✓ ALEXTERIEUR
- ✓ ALEX ECHECS
- ✓ CLUB DES JONQUILLES
- ✓ FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE DES ARAVIS – ATELIER LA PETITE GOUTTE D'EAU

Considérant les demandes écrites effectuées en 2025 par les associations suivantes :

ACCA ALEX
ALEXTERIEUR
CLUB DES JONQUILLES
ALEX ECHECS
API CURIEUSE 74
LES ENGOBINES
ASSOCIATION FIER D'ALEX (association en cours de création)

Considérant la proposition de la Commission Finances de fixer la provision budgétaire à 10 000 € au compte 65748.

Sur proposition de la Commission Finances, Madame le Maire propose d'attribuer un montant de 600 € aux associations suivantes : ACCA ALEX – ALEXTERIEUR – CLUB DES JONQUILLES – ALEX ECHECS – ASSOCIATION FIER D'ALEX – LES ENGOBINES et 150 € à l'association API CURIEUSE 74

Vu la délibération N°2024/071-24/11 en date du 24 novembre 2024 fixant l'aide financière aux colonies de vacances pour un montant de 4.40 € par jour et par enfant pour 2025,

Claude CHARBONNIER demande que les élus s'accordent sur le montant – 4 élus sont favorables au versement de 600 € considérant que la somme n'a jamais été augmentée depuis une dizaine d'année – 8 élus sont défavorables sur une augmentation en l'état.

Ainsi, Claude CHARBONNIER propose que le vote s'effectue sur la proposition de versement à 500 €.

*Entendu l'exposé de Yvette GOLLIET
Sur proposition du Maire,*

DEL2025/024-24/03 (suite)

Attribution subvention associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € aux associations suivantes :
 - ✓ ACCA ALEX
 - ✓ ALEXTERIEUR
 - ✓ ALEX-ECHECS
 - ✓ CLUB DES JONQUILLES
 - ✓ ASSOCIATION FIER D'ALEX dont le versement est conditionné à la présentation à la Mairie des statuts créant l'association
 - ✓ LES ENGOBINES

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 150 € à l'association
 - ✓ API CURIEUSE 74

- **RAPPELLE** la délibération N°2024/071-24/11 en date du 24 novembre 2024 fixant l'aide financière aux colonies de vacances pour un montant de 4.40 € par jour et par enfant pour 2025,

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2025 compte 65748,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance
Stéphane BOLLARD

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Stéphane Bollard', is written over a circular stamp.

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 28/03/2025
ET PUBLICATION LE 28/03/2025